



**NOTE DE PRESENTATION DU
COMPTE ADMINISTRATIF
2025**

Préambule

Le budget primitif est un acte de prévision. Il est ensuite nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées ; cette constatation se fait au travers du compte administratif. En effet, le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses budgétaires qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Par cet acte, le maire présente un bilan de l'année écoulée.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux acteurs, le maire et le comptable public, il existe deux types de comptes : d'une part, le compte du maire (compte administratif) et, d'autre part, celui du comptable public (compte de gestion).

Lors de la séance du conseil municipal où est examiné le compte administratif, le compte de gestion du comptable public est également soumis aux élus. Le compte de gestion doit concorder avec le compte administratif.

Le présent rapport résume et commente les principales rubriques du compte administratif 2025.

Table des matières

1. Vue d'ensemble du compte administratif 2025	3
2. Section de fonctionnement	3
2.1 Recettes de fonctionnement.....	3
2.2. Dépenses de fonctionnement.....	4
3. Section d'investissement	6
3.1. Recettes d'investissement.....	6
3.2. Focus sur le budget vert.....	7
3.3. Dépenses d'investissement.....	8

1. Vue d'ensemble du compte administratif 2025

En section de fonctionnement :

Titres émis : 7 255 382,01 €
 Report excédent de fonctionnement 2024 : 5 113 135,53 €
 Total recettes : 12 368 517,54 €

Mandats émis : 5 876 486,17 €

Résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement : 6 492 031,37 €

En section d'investissement :

Titres émis : 3 188 591,33 €
 Report excédent d'investissement 2024 : 3 321 794,48 €
 Total recettes : 6 510 385,81 €

Mandats émis : 2 934 228,35 €

Résultat de clôture de l'exercice de la section d'investissement : 3 576 157,46 €

Restes à réaliser en dépenses : 1 514 718,32 €
 Restes à réaliser en recettes : 202 308,52 €

Solde des restes à réaliser : - 1 312 409,80 €

**Résultat cumulé de la section d'investissement
 (solde des restes à réaliser + résultat de l'exercice) = 2 263 747,66 €**

2. Section de fonctionnement

2.1 Recettes de fonctionnement

	CA 2025	Pour mémoire, BP et DM 2025
013 - Atténuations de charges	45 345,15 €	25 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	446 288,83 €	413 050,00 €
73 - Impôts et taxes	234 653,00 €	239 600,00 €
731 - Fiscalité locale	4 202 643,90 €	4 239 370,00 €
74 - Dotations et participations	1 493 340,69 €	1 406 680,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	793 129,14 €	714 500,00 €
Total des recettes de gestion	7 215 400,71 €	7 038 200,00 €
76 - Produits financiers	5 075,00	5 000,00
77 - Produits spécifiques	10 947,87	1 000,00

78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	7 231 423,58 €	7 044 200,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 958,43	23 958,43
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	23 958,43 €	23 958,43 €
Total des recettes réelles et d'ordre de fonctionnement	7 255 382,01 €	7 068 158,43 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	5 113 135,53 €	5 113 135,53 €
TOTAL GENERAL	12 368 517,54 €	12 181 293,96 €

La baisse des recettes de fonctionnement en 2025 trouve son origine principalement dans la diminution du produit de la taxe des droits de mutation à titre onéreux puisqu'il perd environ 200 000 € par rapport à 2024 (après avoir pourtant augmenté de 22% par rapport à 2023).

L'évolution du produit de la taxe foncière est due pour l'essentiel au coefficient de revalorisation appliqué aux valeurs locatives de 2025 conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an.

S'agissant de la fiscalité reversée¹, en 2025, la Métropole a réparti une dotation de solidarité communautaire au profit de ses communes membres qui s'élève pour la commune de Carnoux-en-Provence à 178 895 €.

Il convient également de relever le versement d'une participation de l'Etat au titre du service public de la petite enfance pour un montant de 24 394 €.

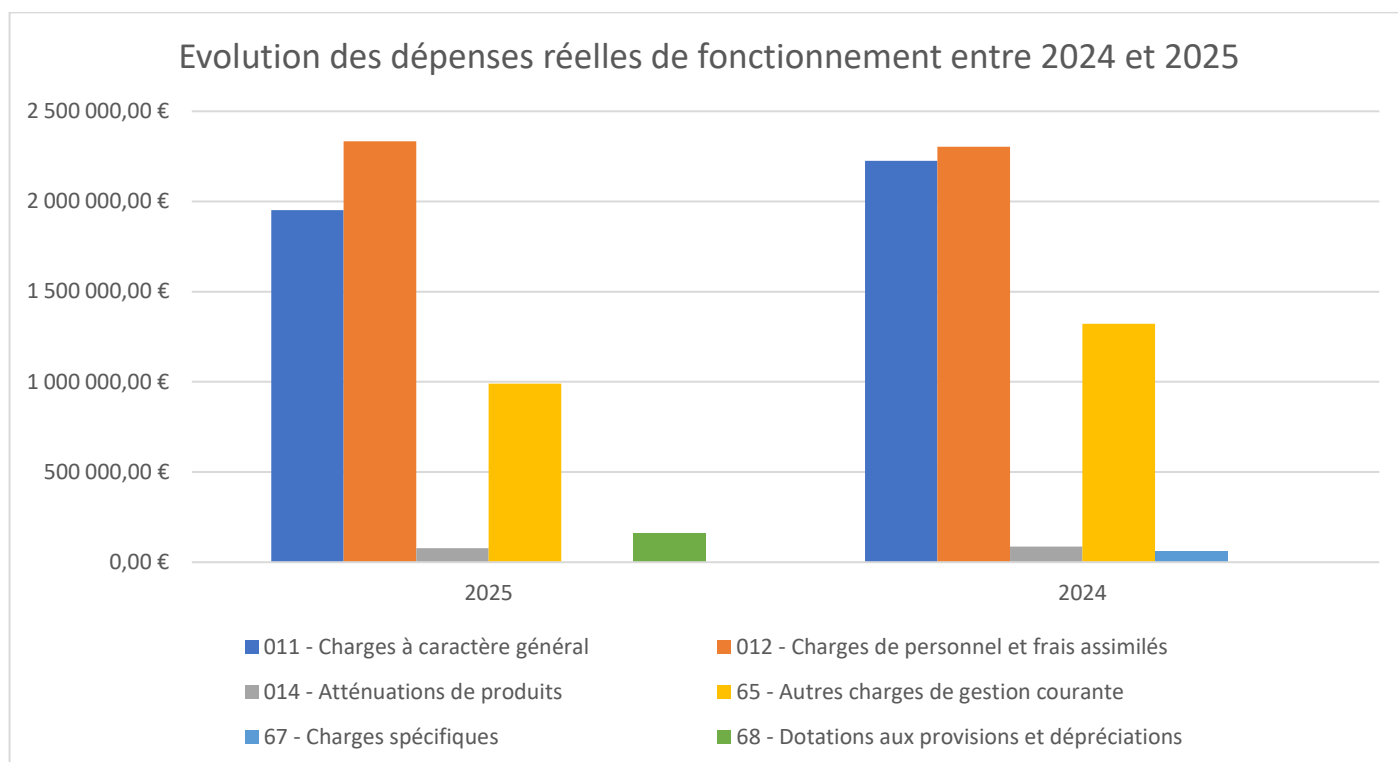
2.2. Dépenses de fonctionnement

	CA 2025	Pour mémoire, BP et DM 2025
011 - Charges à caractère général	1 951 187,60 €	2 298 110,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 334 081,27 €	2 450 000,00 €
014 - Atténuations de produits	77 649,00 €	90 649,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	989 479,09 €	1 030 030,00 €
Total des dépenses de gestion	5 352 396,96 €	5 868 789,00 €
67 - Charges spécifiques	- €	2 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	161 407,78 €	168 085,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 513 804,74 €	6 038 874,00 €

¹ Il s'agit de la fiscalité perçue par la métropole et reversée aux communes par deux vecteurs financiers : l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. L'attribution de compensation représente l'excédent de ressources transférées à la métropole dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique sur les charges transférées. Elle varie en fonction des transferts et rétrocessions de compétences intervenant entre la métropole et ses communes membres.

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	362 681,43 €	379 442,84 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	362 681,43 €	379 442,84 €
TOTAL GENERAL	5 876 486,17 €	6 418 316,84 €

En valeur absolue, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 8% entre 2024 et 2025.



Les **charges à caractère général** sont passées de 2 225 243,01€ au compte administratif 2024 à 1 951 187 € au compte administratif 2025.

Cette diminution des charges à caractère général s'explique principalement par la diminution du poste budgétaire dédié à l'énergie par l'effet d'une baisse de prix corrélée à une légère baisse des consommations.

Les **charges de personnel** ont pour leur part faiblement augmenté pour environ 30 000 € par rapport à 2024.

L'évolution de la masse salariale atteste d'une bonne maîtrise de cette catégorie de dépenses bien que les impacts en année pleine des mesures gouvernementales, notamment l'augmentation du taux de cotisation à la caisse de retraite des fonctionnaires (CNRACL), exerce un effet à la hausse.

Il n'y a pas eu en 2025 d'évènements particuliers (type élections) ou de versements de prime inhabituelles contrairement à 2024 ce qui explique la relative stabilité de ce poste de dépense qui pourtant suit, par nature, une évolution dynamique.

Les **autres charges de gestion** comprennent pour l'essentiel :

- les subventions versées aux tiers publics et privés,

- les participations versées aux délégataires de service public, à savoir la DSP de la crèche, du centre culturel et de l'Artea,
- les remboursements opérés au titre des élèves scolarisés en dehors de la commune
- la participation obligatoire de la commune à l'enseignement privé sous contrat
- les indemnités versées aux élus.

En l'absence de circonstances exceptionnelles, ce poste est donc à un niveau stable pour 2025 et ce malgré, les travaux de réfection consécutifs à l'inondation de l'école maternelle.

Les charges financières sont nulles, la commune ne supportant aucune charge d'intérêts du fait de l'absence totale de dette.

Il n'y a pas eu de **charges exceptionnelles** à inscrire au titre de l'exercice 2025.

3. Section d'investissement

3.1. Recettes d'investissement

	CA 2025		Pour mémoire, BP et DM 2025 et RAR N-1
	Titres émis	Restes à réaliser	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	698 214,15 €	- €	700 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	1 896 576,33 €	202 308,52 €	2 077 819,98 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	32 000,00 €	- €	32 000,00 €
024 – Produits des cessions d'immobilisation	/	/	11 500,00 €
458203 - ECLAIRAGE PUBLIC	189 038,92 €	- €	255 489,66 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 815 829,40 €	202 308,52 €	3 076 809,64 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	362 681,43 €	- €	379 442,84 €
041 - Opérations patrimoniales	10 080,50 €	- €	140 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	372 761,93 €	- €	519 442,84 €
Total des recettes réelles et d'ordre d'investissement	3 188 591,33 €	202 308,52 €	3 596 252,48 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 321 794,48 €	- €	3 321 794,48 €
TOTAL GENERAL	6 510 385,81 €	202 308,52 €	6 918 046,96 €

Les recettes d'investissement sont traditionnellement composées du solde d'exécution reporté, de l'affectation de l'excédent de fonctionnement (article 1068), des subventions et dotations reçues, et de l'emprunt mobilisé.

Cette année, aucune affectation à l'article 1068 n'a été réalisée puisque la section d'investissement ne faisait apparaître aucun besoin de financement à la clôture 2024.

La structure de financement des investissements de Carnoux-en-Provence ne comprend aucun recours à la dette au titre de l'exercice 2025.

3.2. Focus sur le budget vert

Pour mémoire, les communes de plus de 3 500 habitants doivent produire dans le cadre du compte administratif 2025 une annexe présentant une cotation des dépenses d'investissement de l'année en fonction de leur impact favorable, défavorable ou neutre sur l'environnement. La valorisation des données des annexes produites à l'échelle nationale et leur agrégation avec celles de l'État permettent de mesurer l'effort d'investissement consenti en faveur de la transition écologique et ainsi de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.

Pour 2025, les dépenses ne doivent être cotées que par rapport à l'axe 1 « Lutte contre le changement climatique » et l'axe 6 « Préservation de la biodiversité ». La cotation réalisée conformément à la méthodologie de l'Institut de l'économie pour le climat coconstruite avec les partenaires publiques, laisse apparaître que la commune s'engage dans des travaux qui ont un impact positif sur le changement climatique, notamment en matière de performance énergétique.

	Montant mandaté	Description de la dépense
Favorable	2 624 196,89 €	
200529 - TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	37 506,24	Audit énergétique réglementaire des bâtiments communaux
200647 - CENTRE VILLE	40 919,77	Hôtel de ville - Construction nouvelle sans artificialisation et respectant norme de performance
202052 - MATERNELLE NOUVEAUX BATIMENTS	2 432 322,55	Maternelle - Construction nouvelle sans artificialisation et respectant norme de performance
200516 - ECLAIRAGE COMMUNAL	59 378,07	Transformation de l'éclairage communal en LED
200525 - TRAVAUX FORESTIERS	39 670,26	Travaux forestiers et OLD
202555 - RENOVATION ARTEA	14 400,00	Etudes pour l'amélioration d'étanchéité de la salle de spectacle
Neutre	94 118,15 €	
200506 - BATIMENTS SCOLAIRES	57 791,40	Réaménagement du sas d'entrée de l'école élémentaire, achat d'une guérite mobile et désamiantage du chalet des maîtres
200509 - SALLES ET TERRAINS SPORT	4 800,00	Travaux de ferronnerie au stade
200515 - EQUIPEMENTS DIVERS	724,49	Achat d'armoires de branchement pour accueil des forains
200524 - MATERIEL SCOLAIRE	1 579,90	Matériel ergonomique d'entretien pour ATSEM
200529 - TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	9 527,96	Travaux de rénovation extérieure de la gendarmerie

202153 - LA CREMAILLERE	12 282,00	Enlèvement d'encombrants et diagnostic bâtimentaire de la crémaillère et étude de sécurité
200502 - CENTRE CULTUREL	7 412,40	Aménagements intérieurs et note de sécurité et accessibilité du bâtiment
Total général	2 718 315,04 €	

3.3. Dépenses d'investissement

	CA 2025		Pour mémoire, BP et DM 2025 et RAR N-1
	Mandats émis	Restes à réaliser	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	57 956,42	4 200,00 €	62 786,24 €
204 - Subventions d'équipement versées	102 720,00	1 054 327,00 €	1 157 047,00 €
21 - Immobilisations corporelles	221 347,15	325 893,63 €	1 429 178,40 €
23 - Immobilisations en cours	2 504 893,85	130 297,69 €	3 383 842,20 €
458103 - ECLAIRAGE PUBLIC	13 272,00	- €	17 878,34 €
Total des dépenses réelles d'investissement	2 900 189,42 €	1 514 718,32 €	6 050 732,18 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 958,43	- €	23 958,43 €
041 - Opérations patrimoniales	10 080,50	- €	140 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 038,93 €	- €	163 958,43 €
TOTAL GENERAL	2 934 228,35 €	1 514 718,32 €	6 214 690,61 €

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets de travaux visant à améliorer la qualité des services rendus aux administrés et à entretenir le patrimoine communal. Pour rappel, la commune n'a souscrit aucune dette et autofinance la totalité de ses investissements.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUIVIES PAR CHAPITRES D'OPERATIONS

	Mandats émis	Restes à réaliser	Pour mémoire, BP et DM 2025 et RAR N-1
200502 - CENTRE CULTUREL	7 412 €	30 568,68 €	60 000 €
200506 - BATIMENTS SCOLAIRES	57 791 €	136 559,87 €	226 523 €
200509 - SALLES ET TERRAINS SPORT	4 800 €	10 200,00 €	160 000 €
200510 - VEHICULES	0 €	75 760,01 €	80 000 €
200513 - ESPACES VERTS	0 €		30 000 €
200514 - INFORMATIQUE MOBILIER MAIRIE	58 931 €	2 160,00 €	86 788 €
200515 - EQUIPEMENTS DIVERS	4 014 €	4 867,19 €	15 951 €
200516 - ECLAIRAGE COMMUNAL	59 378 €	38 979,17 €	109 305 €
200524 - MATERIEL SCOLAIRE	1 580 €		2 000 €
200525 - TRAVAUX FORESTIERS	39 670 €	18 377,76 €	100 000 €
200529 - TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	47 034 €	4 078,68 €	97 034 €
200540 - MEDIATHEQUE	0 €	5 700,00 €	360 000 €
200543 - CENTRE EQUESTRE	0 €		400 000 €
200545 - CIMETIERE	0 €		0 €
200546 - SERVICE TECHNIQUE	0 €	3 483,26 €	5 000 €
200647 - CENTRE VILLE	40 920 €	70 929,85 €	144 712 €
200922 - MATERIEL INCENDIE	0 €	3 702,00 €	20 000 €
201750 - CRECHE	0 €		40 000 €
201951 - ACCESSIBILITE BATIMENTS PUBLICS PMR	0 €	13 020,00 €	63 020 €
202052 - MATERNELLE NOUVEAUX BATIMENTS	2 432 323 €		2 436 000 €
202153 - LA CREMAILLERE	12 282 €		86 130 €
202154 - VIDEOPROTECTION	3 662 €	42 004,85 €	53 343 €
202555 - RENOVATION ARTEA	14 400 €		300 000 €
TOTAL CHAPITRES D'OPERATIONS (A)	2 784 197 €	460 391,32 €	4 875 807 €

L'année 2025 est marquée par une réduction des travaux d'investissement, principalement consacrés à la fin du chantier de la maternelle et à des travaux de grosses réparations ou des mesures d'intervention ponctuelles sur des équipements intérieurs de bâtiments communaux.

La commune enregistre par ailleurs une dépense d'investissement d'un montant de 102 720 € correspondant à l'attribution de compensation en investissement à verser à la Métropole.

Elle conserve également en restes à réaliser une dépense de 1 054 327 € correspondant au fonds de concours à verser à la Métropole au titre des opérations d'enfouissement des réseaux et pour lequel la Métropole n'a pas encore émis de titre.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS CHAPITRES D'OPERATIONS

	Mandats émis	Restes à réaliser	Pour mémoire, BP et DM 2025 et RAR N-1
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
204 - Subventions d'équipement versées	102 720,00 €	1 054 327,00 €	1 157 047,00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
458103 - ECLAIRAGE PUBLIC	13 272,00 €	- €	17 878,34 €
Total des dépenses réelles d'investissement	115 992,00 €	1 054 327,00 €	1 174 925,34 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 958,43 €	- €	23 958,43 €
041 - Opérations patrimoniales	10 080,50 €	- €	140 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 038,93 €	- €	163 958,43 €
TOTAL HORS CHAPITRES D'OPERATIONS (B)	150 030,93 €	1 054 327,00 €	1 338 883,77 €

	Mandats émis	Restes à réaliser	Pour mémoire, BP et DM 2025 et RAR N-1
TOTAL GENERAL (A+B)	2 934 228,35 €	1 514 718,32 €	6 214 690,61 €